



ASSOCIATION DES RIVERAINES ET RIVERAINS DU LAC JOSEPH

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

DIMANCHE LE 05 JUIN 2011 À 9 H
ÉCOLE JEAN XXIII, RUE DUBLIN, INVERNESS

(76 membres étaient présents)

1. Ouverture de l'assemblée :

M. Serge Roy président souhaite la bienvenue aux membres présents. Présente les membres du conseil d'administration.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour :

M. Serge Roy fait la lecture de l'ordre du jour et invite les gens à ajouter des points de discussion à l'item varia ou à utiliser la période de questions.

Ajouts aux variés : Test d'eau – puits. Déchets volumineux. Plage privée – M. Landry.

L'ordre du jour est accepté sur la proposition de M. Marc Arseneault et appuyée par Mme Nicole Champagne.

3. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 06 juin 2010 :

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal. Changement au p.v. du 06 juin 2010 : vidanges des fosses septique aux 4 ans pour les chalets et 2 ans pour les résidences permanentes. Le procès-verbal est accepté sur la proposition de M. Pierre Bégin et appuyée par Mme Myrienne Bouchard.

4. Suivi du procès-verbal de l'AGA du 06 juin 2010 :

Le suivi se fera durant la réunion.

5. Présentation et dépôt du rapport financier 2010 :

Grâce au travail des représentants de secteur il y a eu augmentation de revenu pour les cartes de membres et les campings ont augmenté leurs cotisations : 5770.00\$. Subventions municipales Inverness 3500.00\$, St-Pierre Baptiste 3500,00\$. Nous avons reçu une subvention de 2661.00\$ d'emploi étudiant Canada pour le projet d'amélioration de la qualité de l'eau du lac Joseph et cotisation additionnelle de secteur 4160.00\$, sommes demeurant dans chaque secteur pour l'entretien des chemins. Revenus totaux : 19591.00\$

Les dépenses totales sont de 18773.55\$. Le dossier pour l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Joseph s'accapare le gros du budget : 8936.66\$ et l'entretien des chemins

8071.95\$. Le reste pour les frais de bureau, frais poste, panneaux d'affichage et dépenses diverses.

Il y a un surplus de 717.45 pour l'exercice financier 2010.

Le rapport financier pour 2010 est accepté sur la proposition de M. Jean Marc Vandal et appuyé par M. Pierre Bégin.

6. Dossiers touchant le lac Joseph :

Amélioration de la qualité de l'eau du lac Joseph

- **Niveau de l'eau :**

Un dossier suscitant beaucoup d'attente pour tous. Le BAPE a déposé son rapport au ministre le 09 mai 2011. Il a deux mois pour rendre publique sa décision soit au plus tard le 09 juillet 2011. Nous sommes optimistes car il n'y a pas de problématique majeure pouvant bloquer le dossier.

Projet de restauration du seuil

États des dépenses

	Dépenses prévues 2006	Dépenses réelles 2011
Études	50,000.00\$	81,130.00\$
Gestion	12,600.00\$	12,480.00\$
BAPE	<u>20,000.00\$</u>	<u>16,355.00\$</u>
Total	82,600.00\$	109,965.00\$

Source de financement

Taxe Secteur (77%)	Municipal(23%)	TOTAL
4 ans 95,340\$	28,900\$	124,240\$

Surplus 14,275\$

Dépenses de construction prévue

Prévues	2006	2011
	85,000.00\$	130,000.00\$

La recherche du financement pour la réalisation du projet sera entreprise dès que nous aurons le certificat d'autorisation en main. Les sources de financement devraient être : l'association 13,000.00\$, le pacte rural 27,000.00\$, la Fondation de la faune 25,725.00\$, et le gouvernement provincial 50,000\$. Avant toute décision les membres devraient être consultés.

- **Revégétalisation des rives du lac Joseph :**

Le projet de revégétalisation des cinq premiers mètres de la bande riveraine s'est poursuivi en 2010-2011. 51 schémas d'aménagement ont été produits en 2010. 3121

arbustes furent achetés dans le cadre de l'achat collectif d'arbustes pour 2010- 2011. Un total de 6574 arbustes pour les deux années du programme. Pour 2011 nous avons engagé un chargé de projet en bande riveraine pour l'aide à la plantation, faire un suivi des arbustes plantés depuis le début, rencontrer les derniers riverains n'ayant pas participé au programme. L'achat collectif d'arbustes se poursuivra pour 2011-2012 et 1200 arbustes subventionnés à 50% seront offerts aux nouveaux participants.

- **Protection des berges :**

Le projet des bouées est complété. 52 bouées et 4 cônes de limitation de vitesse sont installées sur le lac. Coût total du projet 11,017\$. Pour l'été 2011 un contrat est donné à M. Richard Dargy pour l'installation, le retrait, le nettoyage et l'entreposage des bouées. Lorsque le pont Mooney sera complété, il y aura une intervention dans le secteur de la rivière Bécancour. Si vous trouvez des bouées avisez l'association via notre adresse courriel : arrioseph@hotmail.com

- **Coût des projets pour les projets en amélioration de la qualité de l'eau :**

Budget

Projets	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Protection des berges	60 bouées : 13,660\$	52 bouées-4 cônes : 11,017\$
Caractérisation Revégétalisation	2000 arbustes : 24,300\$	6586 arbustes : 55,067\$
Prélèvements et Analyses	72 prélèvements : 10,428\$	36 prélèvements : 3,416\$
Gestion	3,600\$	4,374\$
Total	51,988\$	73,874\$

	Sources de financement prévues	Sources de financements réelles
ARRLJ	6,503\$	15,593\$
Riverains	4,000\$	14,106\$
Municipalités	10,440\$	10,440\$
Pacte rural St-Pierre Baptiste	5,475\$	5,475\$
Gouv.Canada ÉcoAction	25,600\$	25,600
Gouv.Canada Emploi étudiant	-	2,660\$
Total	51,988\$	73,874\$

- **Limitation des descentes publique :**

Suite à l'augmentation remarquée par les riverains de la fréquentation des embarcations venant de l'extérieur sur le lac Joseph, l'Association et ses partenaires en sont venus à la conclusion que l'une des causes était l'accès gratuit au lac Joseph comparativement au lac Williams. Suite aux discussions avec tous les intervenants il y a eu entente pour limiter l'accès du lac Joseph aux embarcations venant de l'extérieur. Dès l'été 2011 l'accès au lac par le débarcadère de St-Pierre Baptiste sera clôturé et barré. L'accès au lac par le débarcadère de St-Pierre Baptiste restera gratuit et exclusivement aux résidents du lac Joseph, résidents de St-Pierre Baptiste et d'Inverness moyennement l'acquisition d'une clé au coût de 30.00\$. Les clés pourront être acquises sur semaine

auprès des Municipalités de St-Pierre Baptiste, d'Inverness et auprès de M. Réjean Casavant, secrétaire de l'association, les fins de semaine.

Pour les utilisateurs extérieurs l'accès au lac se fera par les terrains de campings Le Mousquetaire et Bois-Francs. Une tarification sera implantée pour les embarcations venant de l'extérieur. Un panneau d'information sera installé pour informer les utilisateurs extérieurs et les diriger vers les campings participants. M. Alain Arcand supervisera l'implantation des installations. L'expérience de la première saison sera évaluée par les intervenants en fin de saison.

M. Fernand Charbonneau se demande si le problème ne sera pas transféré vers les débarcadères non officiels (bout de chemins, descentes communes privées). Réponse : Suite à l'expérience de la première année le tout sera évalué et les actions nécessaires seront faites pour régler les problématiques particulières.

- **Bassin versant de la rivière Bécancour et du Lac Joseph :**

GROBEC – Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour- a la responsabilité des bassins versants et sous bassins versants de la rivière Bécancour. Pour 2010 GROBEC a reçu le mandat de faire le portrait des installations septiques du bassin versant dans le cadre du programme PAPA. Les données sont complétées et au niveau du lac Joseph 19% des installations septiques sont classée A : conforme, 79% classée B : conforme avec risque de pollution indirecte et 3% classée C : non conforme. Un plan d'action sera mis de l'avant par la MRC et les municipalités pour remédier à la situation. Certains riverains questionnent le sérieux du travail fait par les personnes responsables de la cueillette des données auprès des riverains.

- **Compte rendu RSVLQ 2010 :**

Disque de secchi : M. Yvon Desrochers nous décrit le disque de secchi et la méthode de prise de mesure. Une excellente estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 20 mesures de la profondeur du disque de Secchi. Cette transparence de 1,7 m caractérise une eau très trouble. Une légère amélioration avec les données antérieures : 2003 : 1.3m, 2008 : 1.6m, 2010 : 1.7m. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe eutrophe. Notre lac vieillit prématurément.

- **Étude de l'eau :**

Une légère amélioration de la qualité de l'eau au niveau du chlorophylle : 2006 : 9.4ug/l, 2008 : 2.4ug/l, 2010 : 7.8ug/l et carbone organique 2006 : 7.1mg/l, 2008 : 1.6mg/l, 2010 : 5.3mg/l est remarquée depuis 2006. Pour le phosphore, il y a détérioration depuis 2006 : 2006 : 3.7ug/l, 2008 : 2,1ug/l, 2010 : 7.0ug/l.

Pour 2011 il n'y aura pas de prélèvement. Le tout devrait reprendre après la construction du pont Mooney.

- **Comportements à adopter en eau peu profonde sur le lac Joseph :**

Afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac certains comportements en eau peu profonde sont à privilégier par les utilisateurs sur le lac : Réduire la vitesse, éviter de faire des vagues, répartir le poids dans l'embarcation, circuler parallèlement aux rives, respecter les zones sans vagues sur le lac. Par ces simples actions nous évitons l'érosion des

berges, la perte de terrain, l'augmentation du phosphore, l'apport et la remise en suspension des sédiments nuisant à la qualité et la clarté de l'eau.

- **Sondage :**

Mme Pauline Gingras nous donne les résultats du sondage fait auprès des riverains. 65% des riverains ont répondu au sondage.

Profil des répondants : 70% saisonniers, 30% résidents. 80% sont au bord de l'eau. 75% ont une embarcation ou plus. 53% sont pêcheurs. 42% sont des utilisateurs occasionnels et 52% utilisent le lac les fins de semaine.

Q1: Qualité de l'eau : 53% trouvent qu'elle s'est détériorée, 42% s'est améliorée ou pareille.

Q2 : Cyanobactéries : La grande majorité des répondants trouvent que toutes les activités sont affectées par la qualité de l'eau dans une proportion moyenne de 90%.

Q6 : Facteurs aggravant la qualité de l'eau : les 3 principaux facteurs sont Épandage d'engrais 99%, Installation septique défectueuse 94%, déboisement 90%. Tous les autres points aggravent la qualité de l'eau avec des pourcentages variant de 89% et 62%.

Q9 : La majorité des répondants ne sont pas en faveur de réglementation par les municipalités. Les riverains doivent être libres de leurs actions.

Q10 : Quant aux affirmations suivantes plus de 50% sont d'accord.

- Lavage des embarcations et remorques : 88%
- Réglementer la vitesse dans certaines zones : 83%
- Encourager les moteurs électriques : 74%
- Règlement pour renaturalisation : 67%
- Limiter forces des moteurs à essences : 66%
- Règlements appliqués par la S.Q. 66%
- Vidanges F.S. prise en charge par Mun. : 56%

Les riverains pensent que l'Association a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Joseph.

99% des riverains connaissent les actions prises par l'Association.

38% des riverains pensent que les actions de l'Association sont adéquates et 55% pensent que l'Association ne va pas assez loin dans ses actions.

Plusieurs commentaires des riverains sont formulés : Les fermiers-purins : 24, le seuil-amélioration de la qualité de l'eau : 20, les wake-ballast : bris des quais et érosions des berges : 12, les campings-embarcations et tournois de pêches : 10, Les municipalités en amont : 6, ensemencement-après le seuil : 5.

Ce sondage va nous aider dans nos actions futures quant aux attentes des riverains.

- **Plan directeur de l'eau du Lac Joseph :**

Grâce aux réponses données dans le sondage nous allons travailler à l'élaboration du plan directeur de l'eau du lac Joseph et vous informer des actions futures que nous allons privilégier pour les cinq prochaines années.

- **Chemins :**

Plusieurs chemins privés ceinturent le lac. L'entretien des chemins se déroule normalement. Si vous avez des interrogations vous pouvez en parler avec votre représentant de secteur. Suite aux discussions entreprises avec la municipalité d'Inverness la subvention accordée à l'ARRLJ sera dorénavant calculée sur le total de

l'évaluation des résidences-chalets ceinturant le lac. Au lieu d'un montant fixe nous auront 2% de l'évaluation municipale.

Merci à tous les bénévoles qui font avancer les projets et donnent de leurs temps.

7. Période de questions :

Q. Plusieurs riverains ont remarqué des coquillages accrochés aux quais et roches au bord de l'eau, Sommes nous envahis par des moules zébrés?

R. Pas à notre connaissance, mais nous allons vérifier.

Q. Le lavage des bateaux, est-ce à venir?

R. L'Association réfléchit à la question.

Q. Secteur Bellevue : Quoi faire pour avoir le transport scolaire dans notre rue?

R. Nous allons vérifier s'il y a quelque chose à faire.

Q. Il y a de plus en plus de plante aquatique dans le lac, que pouvons nous faire?

R. Les plantes aquatiques se nourrissent de phosphore. Nous devons vivre avec cette problématique. Les dépôts au fond du lac sont pleins de phosphore. En diminuant l'apport de phosphore au lac elles auront moins de nourriture et peu être qu'à long terme nous en verra de moins en moins.

Il est suggéré de mettre le nom des responsables de secteur sur le site de l'Association et d'identifier l'emplacement des secteurs.

8. Élection de membres au Conseil d'administration :

Mme Pauline Gingras, vice-présidente quitte le c.a. de l'Association après plus de dix ans de bénévolat afin de faire avancer les dossiers du lac Joseph et principalement le futur seuil. Pionnière au sein de l'Association et de GROBEC.

M. Pascal Raymond quitte le c.a. de l'association mais reste disponible pour donner un coup de mains lorsque nécessaire.

M. Michel Desrochers, secteur chemin lac Joseph et Steeve Goudreault, secteur chemin des Chalets joignent les rangs du c.a.

9. Varia :

- Analyse de l'eau des puits : Suite à l'offre de service voir M. Michel Desrochers pour les kits d'analyses.
- Mme Nicole Champagne nous parle de la problématique des déchets volumineux et de constructions abandonnées aux abords des containers à déchets sur le chemin des Chalets. Les riverains doivent aller déposer leurs déchets volumineux et de constructions dans les éco-centres de Thetford-Mines et Plessisville.
- Plage privée : M. Landry demande aux gens qui s'arrête sur sa plage en bateau d'arrêter cette pratique car c'est un endroit privé.
- M. Gaétan Poisson gagne le prix le 50.00\$ pour avoir répondu au sondage.

10. Levée de l'assemblée :

L'assemblée s'est terminée à 11 h 34.

Réjean Casavant,
secrétaire ARRLJ